

# Plénière du 31 mars 2023

## Synthèse

### Objectifs de la journée

Après la visite de la rue Lafontaine à Villeurbanne, une rencontre en plénière du Club Transitions & Résilience du Grand Lyon s'est tenue le vendredi 31 mars après-midi, pour clôturer le cycle 1 de l'année, sur la thématique de l'écomobilité scolaire. Ce temps fut l'occasion pour les participants d'échanger sur le sujet, et s'enrichir de plusieurs retours d'expérience. Ils ont ensuite participé à des ateliers de préfiguration et définition d'un plan d'actions pour déployer l'écomobilité scolaire au sein d'une commune. Ce document vise à faire la synthèse des échanges ayant eu lieu lors de cette rencontre.

### Introductions politiques

#### Jérémy Camus, VP agriculture, alimentation et résilience du territoire

- Le Club Transitions et Résilience vise un public mixte (80% de techniciens et 20% d'élus) ;
- Nouvelle formule du Club cette année, pour augmenter encore le taux de satisfaction des communes ;
- Objectifs du Club : apporter aux communes de l'ingénierie, des informations, des rencontres pour leur permettre de s'approprier les sujets traités.

#### Fabien Bagnon, VP voirie et mobilités actives

- L'écomobilité scolaire est un sujet de santé publique, de mobilité, de sobriété, de résilience, de vivre ensemble et de qualité de vie ;
- L'ensemble des écoles de la métropole sont exposées à des niveaux de pollution de l'air trop élevés ;
- Le dispositif « Rue des enfants » est particulièrement porté par la Métropole.

### Déroulé de la rencontre

- 1 Quiz « l'écomobilité en questions & réponses »
- 2 Retours d'expérience du territoire et paroles d'experts
- 3 Atelier de préfiguration d'un plan d'action en faveur de l'écomobilité scolaire
- 4 Restitution et partage des contributions
- 5 Conclusion & prochaines étapes + questionnaire satisfaction



## Quiz « l'écomobilité en questions & réponses »

### L'écomobilité scolaire, c'est...

- Une démarche souhaitée et partagée
- Des parties prenantes mobilisées
- De la maternelle au lycée
- Des actions concrètes en matière d'infrastructures et d'animation/événementiel
- Un pari sur l'avenir car les jeunes sont les adultes et citoyens de demain
- Une mobilité en journée pour diverses activités, et pas seulement pour les déplacements domicile-établissement scolaire
- Une réflexion sur tous les modes de déplacement (covoiturage, TC vélo...)
- Une réponse à de nombreux enjeux : santé, éducation, aménagement, animation des espaces de vie, attractivité territoriale, environnement, sécurité...
- Des enjeux qui diffèrent entre un territoire rural et un territoire urbain : offre de transport, distance moyenne entre domicile et école, dépendance à la voiture, conflits d'usage...

... **Et ça n'est pas** : que du SARV (Permis vélo), que du vélo, que du transport scolaire, que le permis piéton, que du pédibus, ni une démarche imposée (par une agglomération par exemple).

### Quelques résultats du quiz



*Bilan des réponses au quiz : les arguments pour motiver les différentes parties prenantes, reprenant les bienfaits de l'écomobilité scolaire, ne manquent pas !*

*Cependant, des obstacles demeurent, notamment celui de la coordination des parties prenantes.*

### Quels sont selon-vous les principaux obstacles à l'écomobilité scolaire ?



## REX de Saint-Didier-au-Mont-d'Or

- Objectif de la commune : faire en sorte que moins de véhicules traversent Saint-Didier le matin et le soir, pour répondre aux préoccupations des habitants sur la circulation et la sécurité ;
- Gros efforts faits pour le stationnement des vélos et trottinettes, mais des difficultés pour trouver de la place pour des emplacements vélos cargos ;

### 1ère journée à l'école sans voiture

Vend. 7 mai

**aller... et retour**  
A pied, en bus, en vélo,  
en trottinette, en covoiturant,  
à dos de papa...









	<b>Horaires des bus 22, 23 et 84</b>	Ligne de bus 23 - Vers le Bourg Moulin d'arche : 7h59 - 8h31 La Fucharnière : 8h01 - 8h33
	Ligne de bus 22 - Vers St Fortunat Bifurcation du Rosay : 8h09 - 8h24 La Rémillote : 8h12 - 8h27 St Didier église : 8h16 - 8h31 Croix des rameaux 8h18 - 8h33	Ligne de bus 84 - Vers le Bourg Chantemerle : 8h17
		Ligne de bus 22 - Vers le Bourg St Fortunat : 8h00 - 8h15 Chantemerle : 8h03 - 8h17

CHALLENGE INTERCLASSES








Ecoles du Bourg,  
de St Fortunat et  
de St François

Opération « **tous à l'école sans voiture** » : deux fois par an, la commune organise des journées durant lesquelles les enfants vont à l'école sans voiture : création de banderoles pour informer tous les automobilistes qui traversent la commune, faire passer des messages par l'intermédiaire des écoles aux parents, puis trouver les accompagnants pour que les enfants puissent se déplacer en sécurité (ce qui est le plus difficile) ;

- Les enfants de CE1, accompagnés par la police municipale, font un petit permis piéton et TCL 2 fois par an, ce qui les habitue ensuite à rejoindre le site de Saint-Fortunat (site scolaire à partir du CE2) seuls ;
- Bcp de déplacements des écoles se font à présent en TCL (gratuité des transports) ;
- **Projet pour la suite** : semaine écomobilité en juin.

## La Maison du Vélo

### REX défi « à l'école j'y vais à vélo ou en trottinette »

- Objectifs du défi : **Mobiliser et coordonner les différentes parties prenantes** (direction de l'école, enseignants, périscolaire, logistique urbaine...);
- Difficultés rencontrées pour identifier un référent pour ce genre d'initiatives et anticiper le stockage des vélos ou trottinettes à l'école ;
- La Maison du Vélo joue un rôle d'accompagnement et de mobilisation, notamment des associations de parents d'élèves ;
- Ces défis sont un moyen de **faire évoluer les imaginaires de la ville** et l'occasion pour les enfants de **se réapproprier la ville** ;
- Les équipes enseignantes étant souvent très occupées, il peut être pertinent de préférer mobiliser d'autres acteurs, telles que les associations de parents d'élèves ;
- Ces défis sont l'occasion de réaliser des enquêtes auprès des parents, et ainsi lever certaines idées reçues. Par exemple, d'après la Maison du Vélo, 2/3 des enfants dans les écoles en zone REP ou REP+ ont des vélos. De manière générale, le vélo est une pratique familiale, la pratique des enfants dépend donc de celles des parents ;
- À Meyzieu, l'action « Vendredoux » a été mise en place, pour inciter les parents et élèves à venir autrement qu'en voiture certains vendredis.



## Livret écomobilité scolaire

La Métropole publiera à la fin du printemps un livret sur l'écomobilité scolaire. Il sera organisé en fiches actions sur trois thématiques : aménagement, sensibilisation et information, et animation. Ces fiches contiendront notamment des idées de financements mobilisables et des personnes ressources.

## Réactions de la salle suite aux différentes présentations

- **Lyon 3** : Peu d'écoles ont participé au défi vélo. Un gros frein identifié est la place nécessaire pour ranger les vélos des élèves.
- **Saint-Didier-au-Mont-d'Or** : Les défis permettent de construire et conduire un changement, pas après pas.
- **Dardilly** : Des abris vélos et trottinettes ont été installés à l'intérieur des écoles, et sont une condition de réussite pour les événements ponctuellement organisés.
- **Saint-Cyr-au-Mont-d'Or** : Les problématiques sont différentes selon la géographie et l'urbanisation. La voirie est une compétence métropolitaine, et les pistes cyclables sont aujourd'hui peu nombreuses dans les Monts d'Or. Leur géographie rend l'acceptabilité des modes doux difficile.
- **Agence Mobilité** : La question du temps revient souvent. Les parents « n'ont pas le temps » d'envisager une autre mobilité.
- **Saint-Genis-Laval** : La moitié des parents habitant à moins de 500 mètres de l'école viennent en voiture pour gagner du temps. Les réticences à l'écomobilité ne sont pas toutes rationnelles. La question du manque de sécurité revient souvent dans les craintes exprimées par les parents.



### **Les enjeux clés à considérer pour réussir son programme d'écomobilité scolaire :**

- ❖ Identifier un-e référent-e écomobilité scolaire dans la commune ;
- ❖ Coordonner ce travail avec les autres directions de la commune ;
- ❖ Réviser de la carte scolaire pour une bonne répartition géographique ;
- ❖ Avant tout plan d'action, lancer une enquête ménages-déplacements ;
- ❖ Mobiliser les établissements publics et privés ;
- ❖ Communiquer, sécuriser, et proposer des temps de convivialité.

## Restitutions des ateliers

*Les participants ont été répartis en trois groupes, pour travailler sur trois types de territoires différents : urbain, périurbain et rural. Les supports de l'atelier sont disponibles en annexe de cette synthèse. Nous reprenons ici les actions plébiscitées par les participants aux ateliers, et les enjeux associés identifiés.*

### Territoire périurbain – Villefleurie – Actions plébiscitées par les participants

Travailler sur la **perception visuelle aux abords des écoles** : pour une réappropriation de ces espaces par les usagers non motorisés et signaler clairement aux véhicules motorisés que la circulation attendue y est plus apaisée.

**Pour y parvenir** : les communes mettront en place une concertation avec l'équipe éducative du groupe scolaire et les représentants des parents d'élèves avant de co-construire le projet d'embellissement des abords de l'école par le recours aux dessins et peintures sur la voie publique. Les riverains seront informés des projets ainsi que la police.

**Limitation de la circulation motorisée** avec une fermeture partielle ou totale des abords des groupes scolaires.

**Pour y parvenir** : les communes prendront attache auprès de la Métropole (service voirie et service écomobilité scolaire) pour faire une étude préliminaire et identifier les financements disponibles. Elles organiseront ensuite une réunion de concertation avec l'équipe éducative et les représentants des parents d'élèves ainsi qu'une réunion d'information et/ou de concertation avec les riverains pour partager les aménagements futurs, tout en dédiant une communication auprès des pompiers et de la police.

**Aménagements avec chicane végétalisée** pour renforcer le sentiment d'apaisement de la rue, favoriser l'échange autour de l'école, créer des barrières végétales et sonores avec la circulation motorisée, rafraîchir ces abords d'écoles souvent lieux d'attente.

**Pour y parvenir** : Après avoir identifié les freins liés aux financements et les potentielles oppositions des riverains et de certains élus, pour mettre en œuvre ce projet, les communes lanceront un diagnostic en lien avec la Métropole et une concertation à destination des parents d'élèves, des groupes scolaires et de la police (6 mois sont prévus à cet effet), deux mois seront consacrés à la définition des besoins et un an pour le marché de travaux.

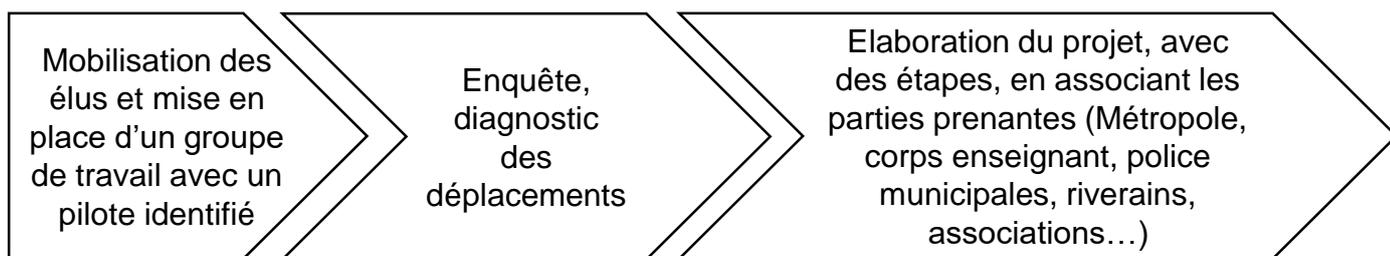
## Restitutions des ateliers

### Territoire rural – Village d'Ansolleillé

#### Actions plébiscitées par les participants

- Sécuriser les cheminements piétonniers et cyclistes, en les matérialisant. Avec l'habitude des trajets en voiture, on ne se rend pas compte des raccourcis qu'on peut emprunter à pied et à vélo en utilisant le réseau viaire, les voiries communales (gain de temps possible) OU créer des raccourcis piétonniers pour aller à l'école ;
- Déplacer voire supprimer le parking collé à l'école (interdiction de se garer devant l'école) ;
- Mettre en place des zones de rencontre (20km/h) ;
- Installer des abris et des arceaux pour les vélos (financements Métropole).

#### Comment mettre en place ces actions?



Tout au long du projet : assurer une bonne communication, notamment auprès des parents d'élèves

#### Conditions de succès identifiées:

- Prévoir les bons budgets, mobiliser des financements, gérer le calendrier budgétaire ;
- Associer fortement les agents ;
- Identifier des porteurs de projets et des ambassadeurs sur le long termes ;
- Prévoir des réalisations concrètes qui arrivent peut de temps après le lancement du projet ;
- La concertation peut donner beaucoup d'attentes. Il faut donc être vigilant.



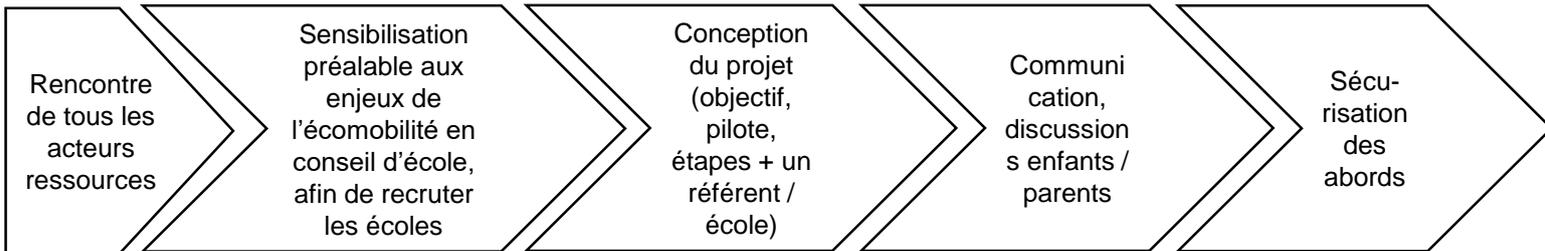
## Restitutions des ateliers

### Territoire urbain – Byon

#### Actions plébiscitées par les participants

- **Aménager les abords des écoles** (le stationnement vélo n'est pas prioritaire car beaucoup d'enfants viennent à pied en milieu urbain)
- **Actions de sensibilisation** pour régler le problème du temps (venir à pied prenant plus de temps), pour que les craintes des parents pour la santé des enfants (atteinte dans le cadre d'une mobilité non active) dépassent celles liées à un potentiel accident
- **Challenge mobilité annuel** qui paraît plus pertinent qu'un challenge « one shot » pour une conduite du changement dans la durée (sur le modèle du Défi Famille à Énergie Positive, dès la maternelle)

#### Comment mettre en place l'action Challenge annuel ?



#### Conditions de succès identifiées pour l'action Challenge annuel

- **Mobiliser toutes les parties prenantes** : la communauté éducative, des représentants de parents d'élèves, les services techniques... ;
- Lorsqu'un projet est lancé, **désigner un pilote** et des **référents par école**, qui permettent d'avoir un vrai suivi du projet ;
- S'assurer de l'implication pérenne de tous les acteurs (notamment écoles et assos de parents d'élèves) ;
- **Définir des étapes sur l'année**, et des temps conviviaux permettant de garder une bonne mobilisation.



# **ANNEXES – SUPPORTS ATELIERS**



## TERRITOIRE URBAIN

**10<sup>ème</sup> arrondissement de la Ville de Byon**

**Population :** 84 310

**Superficie :** 9,75 km<sup>2</sup>

**Densité :** 8 647 hab./km<sup>2</sup>

Situé au cœur de la Métropole du Grand Byon, le 10<sup>ème</sup> arrondissement est réputé pour son architecture remarquable et ses monuments historiques, qui lui confèrent un caractère bien trempé.

Quelle que soit la saison, des milliers de visiteurs s'y pressent pour profiter notamment des boutiques de créateurs et restaurants gastronomiques.

Bénéficiant d'un bon niveau d'ensoleillement, l'été, on peut contempler le soleil se coucher derrière la Cathédrale Sainte-Maxime, apprécier l'animation nocturne... comme le calme que les quartiers du centre-ville savent aussi offrir.

**Se déplacer**

**Se connecter**

**Accès à la nature**

**Services publics**



## TERRITOIRE URBAIN

10<sup>ème</sup> arrondissement de la Ville de Byon



**TERRITOIRE PÉRI-URBAIN**  
Villefleurie





## TERRITOIRE RURAL

### Village d'Ansoleillé

**Population :** 2 172

**Superficie :** 14, 23 km<sup>2</sup>

**Densité :** 153 hab./km<sup>2</sup>

Le petit village d'Ansoleillé offre un merveilleux écrin de verdure et de calme à ses habitants comme aux visiteurs de passage. Le climat, déjà montagnard, est particulièrement apprécié. Ce territoire attire de loin les amateurs de loisirs de plein air, avec sa belle rivière poissonneuse, les forêts de pins et de mélèzes aux alentours, etc. On aperçoit le clocher d'Ansoleillé, perché sur la colline, à près de 15 kilomètres à la ronde.

La population d'Ansoleillé a beaucoup augmenté suite au confinement du printemps 2020, de nombreuses familles souhaitent s'installer pour renouer avec la nature, ce qui appelle d'importants investissements pour répondre aux besoins d'équipements et de services publics.

**Se déplacer**

**Se connecter**

**Accès à la nature**

**Services publics**



**TERRITOIRE RURAL**  
Village d'Ansoleillé



## PRENDRE EN COMPTE LE CONTEXTE TERRITORIAL

En matière d'écomobilité scolaire, quelles contraintes présente ce territoire ? Quels sont les pièges à éviter ?

Nous sommes en 2050, quelles évolutions (sociétales, institutionnelles...), souhaitables ou non, pourraient émerger sur ce territoire, et changer la donne en termes de mobilité ?

## PASSER À L'ACTION AVEC DES SOLUTIONS D'AMÉNAGEMENT (ET D'ANIMATION)

Quelles solutions d'aménagement seraient à déployer pour favoriser l'écomobilité scolaire ?



Quelles solutions alternatives à l'aménagement seraient à déployer pour favoriser l'écomobilité scolaire ?



Si vous ne deviez retenir qu'une solution, jugée prioritaire, à engager dès 2023, laquelle choisiriez-vous ? Pourquoi ?



Quels acteurs allez-vous contacter pour la mettre en place ?  
Quels partenariats créer ? Qui pilote ?



Quelles sont les étapes opérationnelles de mise en œuvre de cette solution ? Quelle serait la durée de chaque étape ?



Selon vous, quelles sont les principales conditions de succès à réunir ? Quels moyens ?



Quels sont les freins à lever pour la mise en œuvre de cette solution ?



Quels sont les effets (économiques, sociaux...) attendus de cette solution ? Évolution des usages ?



## AMÉNAGEMENT URBAIN

### Aménager des itinéraires sécurisants

Modifier l'aménagement urbain afin d'améliorer la place du vélo et du piéton en assurant des continuités et des itinéraires cyclables, marchables et sécurisés pour les élèves.

→ Voies vertes, vélo routes, continuité des trottoirs, passages piétons sécurisés, jalonnements d'itinéraires...



#### Avantages

- Les aménagements peuvent permettre de développer l'écomobilité chez l'ensemble des habitants
- Encourage la pratique d'activité physique

#### Inconvénients



- Coût pouvant être élevé
- Mise en place nécessitant d'impliquer plusieurs services
- Certaines voiries sont gérées au niveau supra-communal

## AMÉNAGEMENT URBAIN

### Limiter la circulation motorisée aux abords des écoles

Cette limitation peut être permanente, en rendant les tronçons de routes devant les écoles totalement piétons ou en les transformant en zones de rencontre. Elle peut aussi être temporaire, en interdisant l'accès aux véhicules motorisés aux horaires de rentrée et de sortie des classes.



#### Avantages

- Limite les fortes concentrations de polluants
- Sécurise, et rend plus accessibles les abords des écoles pour les piétons et les cyclistes.
- Différentes modalités possibles en fonction du budget disponible

#### Inconvénients



- Nécessité de communiquer bien en amont et régulièrement en cas de limitation à heures fixes

## AMÉNAGEMENT URBAIN

### Encourager l'aménagement des parkings vélo

Les communes peuvent encourager les aménagements de parkings vélo au sein des établissements, en proposant un cofinancement par exemple.

Les communes peuvent également mettre en place des parkings vélo, dans l'idéal abrités, aux abords des établissements scolaires, notamment pour les accompagnateurs (dans le cas des écoles maternelles notamment).



#### Avantages

- Possibilité d'adapter l'aménagement aux besoins des usagers
- L'aide proposée par les communes peut venir en complément d'autres aides existantes

#### Inconvénients



- Possibilité d'adapter aux besoins exprimés par l'ensemble des parties prenantes
- Coordination entre les différentes parties prenantes

## AMÉNAGEMENT URBAIN

### Mettre en place des jalonnements

Ces jalonnements peuvent être verticaux ou horizontaux. Des potelets peuvent être mis en place pour sécuriser les trottoirs et empêcher le stationnement illicite, des panneaux peuvent être installés pour indiquer l'entrée dans une zone de rencontre, la mention « ECOLE » peut être inscrite sur la voirie par exemple. Des jalonnements d'itinéraires peuvent également être pertinents.



#### Avantages

- Des budgets variés
- Adaptable à la typologie de commune

#### Inconvénients



- Les jalonnements d'itinéraires demandent un travail en amont pour identifier les axes majoritairement empruntés par les élèves et leurs accompagnateurs

L'indépendant



# AMÉNAGEMENTS DES ITINÉRAIRES SÉCURISANTS



Métropole de Lyon



# LIMITER LA CIRCULATION MOTORISÉE AUX ABORDS DES ÉCOLES



Collectif Cycliste 37



Vivacités IDF

# ENCOURAGER L'AMÉNAGEMENT DE PARKINGS VÉLO



# METTRE EN PLACE DES JALONNEMENTS



Mouans Sartoux



Valentin Lungenstrass

## AMÉNAGEMENT URBAIN

### Aménager l'abord des écoles

Les abords des écoles, et notamment leurs parvis, peuvent être aménagés afin de les rendre plus sécurisés et agréables. Un parvis élargi permet en effet aux enfants d'arriver et sortir de l'école en sécurité, et aux familles d'attendre la sortie des élèves.



#### Avantages

- Les élèves peuvent se réappropriier l'espace public, l'école est globalement plus accessible aux piétons
- Moins de stationnement illicite et de dépose minute

#### Inconvénients



- Un élargissement du parvis n'est pas toujours possible sans condamner une partie de la route.

## AMÉNAGEMENT URBAIN

### Changer les perceptions visuelles aux abords des écoles

Mise en place d'éléments visuels ludiques et colorés qui marquent l'arrivée dans une zone empruntée par des jeunes et des enfants. Cela peut être du mobilier urbain ou des éléments peints sur la voirie.



#### Avantages

- Incite les automobilistes à réduire leur vitesse
- Permet d'animer l'espace public, et aux enfants de se le réapproprier

#### Inconvénients



- Plus d'entretien nécessaire que pour les jalonnements classiques

## AMÉNAGEMENT URBAIN

## AMÉNAGEMENT URBAIN

.....  
.....

.....  
.....



#### Avantages

#### Inconvénients



#### Avantages

#### Inconvénients



## AMÉNAGER L'ABORD DES ÉCOLES



## CHANGER LES PERCEPTIONS VISUELLES AUX ABORDS DES ÉCOLES



Vivacités IDF



## DISPOSITIFS

### Le VéloBus

Ramassage scolaire alternatif. Des adultes (bénévoles ou employés - de la mairie, d'une DSP, etc.) accompagnent les enfants à l'école, qui ont chacun leur vélo. Les lieux de ramassage sont communiqués aux familles en amont, qui inscrivent leurs enfants si elles le souhaitent.



#### Avantages

- Adapté si l'école est difficilement accessible à pied
- Ne demande pas forcément d'aménagement de la voirie
- Adaptable aux communes rurales
- Peut donner les clés aux enfants pour aller seuls à l'école en vélo

#### Inconvénients



- Fournir du matériel adapté en cas d'intempérie
- Peu adapté aux très jeunes enfants
- Les enfants doivent pouvoir stocker leur vélo à l'école pendant la journée

## DISPOSITIFS

### Challenge Mobilité

Mise en place d'un challenge, en invitant les groupes scolaires de la commune à participer. Cela peut par exemple être un challenge d'une semaine, durant lequel les enfants sont invités à venir autrement qu'en voiture individuelle. Les « kilomètres évités » peuvent être ainsi calculés, les classes ou groupes scolaires être mis en concurrence ou non, et gagner éventuellement un prix.



#### Avantages

- Peu coûteux
- S'adapte à différentes typologies de territoires
- Possibilité de travailler avec des associations du territoire
- Possibilité de développer des kits

#### Inconvénients



- Difficile de mesurer les changements de long terme issus de ce dispositif

## DISPOSITIFS

### Aides financières pour l'achat d'un vélo

Mise en place d'une aide pour encourager l'achat de vélos. Cela peut concerner en priorité les vélos des enfants afin de développer leur autonomie, mais aussi des vélos cargos pour que les accompagnateurs puissent emmener de jeunes enfants.



#### Avantages

- Peut permettre de lever le frein que peut représenter le coût d'un vélo pour certaines familles

#### Inconvénients



- Si les aménagements urbains ne permettent pas aux enfants de venir à l'école en vélo, ces vélos seront peut-être plutôt utilisés en loisir que sur les trajets domicile – école.

## DISPOSITIFS

### Formation et sensibilisation

Création et mise à disposition d'un kit de sensibilisation auprès des établissements scolaires, adaptés aux enjeux du territoire concerné : centré sur les transports en communs ou plutôt sur la sécurité routière par exemple. Cela peut également prendre la forme d'un stand pendant les kermesses des écoles, etc.



#### Avantages

- Peu coûteux
- S'adapte à différentes typologies de territoires
- Possibilité de travailler avec des associations du territoire, de s'appuyer sur des formations existantes

#### Inconvénients



- Difficile de mesurer les changements de long terme issus de ce dispositif

DISPOSITIFS



DISPOSITIFS



DISPOSITIFS



DISPOSITIFS



## DISPOSITIFS

### Le Woodybus ou le S'cool bus

Des dispositifs tels que le Woodybus, S'cool bus ou les rosalias de ramassage scolaire permettent de transporter jusqu'à 8 enfants. Les engins sont la plupart du temps à assistance électrique, et les enfants pédalent également. Différents fonctionnements sont possibles, avec un prestataire financé par la mairie ou en gestion privée.



#### Avantages

- Ne demande pas forcément d'aménagement de la voirie
- Le Woodybus/S'cool Bus peut ouvrir la voie pour d'autres élèves à vélo
- Favorise le lien social



#### Inconvénients

- Coût pouvant être élevé
- Difficile de massifier
- Eventuels problèmes d'homologation du véhicule

## DISPOSITIFS

### Mise à disposition d'une flotte de vélos

Mise à disposition d'une flotte de vélos pour les enfants. Les vélos sont propriété de la commune et peuvent être prêtés sur une certaine durée, afin de permettre aux familles de tester sans frais cette alternative à la voiture. Ce dispositif peut s'accompagner de formations pour apprendre aux enfants à faire du vélo en toute sécurité.



#### Avantages

- Permet aux enfants de tester ce mode de déplacement, sans engendrer de coût pour les familles



#### Inconvénients

- Investissement qui peut être conséquent pour la collectivité (expérimentation à initier avant l'essaimage)
- Nécessité de gestion des prêts

## DISPOSITIFS

## DISPOSITIFS

.....  
.....

.....  
.....



#### Avantages



#### Inconvénients



#### Avantages



#### Inconvénients

**WOODYBUS /  
S'COOL BUS**



**MISE À  
DISPOSITION  
D'UNE FLOTTE À  
VÉLO**



.....  
.....  
.....



.....  
.....  
.....

